



Assemblée générale

Distr. générale
25 mai 2010
Français
Original : anglais

Soixante-quatrième session

Points 146 et 162 de l'ordre du jour

Aspects administratifs et budgétaires du financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies

Financement de la Mission des Nations Unies en République centrafricaine et au Tchad

Rapport sur l'exécution du budget de la Mission des Nations Unies en République centrafricaine et au Tchad pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2008 au 30 juin 2009 et sur les modalités de financement de la Mission pour l'exercice allant du 1^{er} juillet au 31 décembre 2010

Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

Crédit ouvert pour 2008/09	440 795 500 dollars
Dépenses pour 2008/09	424 073 000 dollars
Solde inutilisé de 2008/09	16 722 500 dollars
Crédit ouvert pour 2009/10	690 653 100 dollars
Dépenses prévues pour 2009/10	528 179 600 dollars ^a
Montant prévu du solde inutilisé de 2009/10	162 473 500 dollars ^a
Autorisation d'engagements de dépenses demandée par le Secrétaire général pour l'exercice allant du 1 ^{er} juillet au 31 décembre 2010	246 598 800 dollars
Recommandation du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires pour l'exercice allant du 1 ^{er} juillet au 15 novembre 2010	184 949 000 dollars

^a Prévisions au 30 avril 2010 (voir annexe).



I. Introduction

1. Le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a examiné le rapport du Secrétaire général sur l'exécution du budget de la Mission des Nations Unies en République centrafricaine et au Tchad (MINURCAT) pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2008 au 30 juin 2009 (A/64/556) ainsi que sa note sur les modalités de financement de la Mission pour l'exercice allant du 1^{er} juillet au 31 décembre 2010 (A/64/783) et s'est entretenu à cette occasion avec des représentants du Secrétaire général qui lui ont fourni un complément d'informations et des précisions.

2. La liste des documents examinés et de ceux sur lesquels le Comité consultatif s'est penché pour examiner le financement de la MINURCAT figure à la fin du présent rapport.

II. Rapport sur l'exécution du budget pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2008 au 30 juin 2009

3. Aux paragraphes 11 à 22 de son rapport (A/64/556), le Secrétaire général met en lumière les principaux événements qui ont influé sur l'exécution du mandat et ont eu des répercussions importantes sur la capacité de la Mission de mener ses opérations durant l'exercice budgétaire 2008/09. Le Comité consultatif rappelle que, durant la période considérée, par sa résolution 1861 (2009), le Conseil de sécurité a prorogé le mandat de la Mission jusqu'au 15 mars 2010, autorisé le déploiement d'une composante militaire de la Mission devant succéder à la force de l'Union européenne (EUFOR), tant au Tchad qu'en République centrafricaine, et décidé que le transfert d'autorité entre l'EUFOR et la composante militaire de la MINURCAT aurait lieu le 15 mars 2009 et que la Mission comprendrait au maximum 300 policiers, 25 officiers de liaison, 5 200 militaires, ainsi qu'un effectif approprié de personnel civil.

4. Le montant total brut des crédits approuvés par l'Assemblée générale, dans ses résolutions 62/233 B et 63/274 A, au titre du fonctionnement de la Mission pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2008 au 30 juin 2009 s'élevait à 440 795 500 dollars (montant net : 434 639 700 dollars). Le Comité consultatif constate que le montant total approuvé a été mis en recouvrement auprès des États Membres. Mais le montant de 139 671 300 dollars autorisé par l'Assemblée dans sa résolution 63/274 A et déjà mis en recouvrement n'a pas encore été affecté (voir par. 23 ci-dessous). Ainsi qu'il est expliqué à la section III. A du rapport, le montant brut des dépenses de l'exercice s'est élevé à 424 073 000 dollars (montant net : 417 948 200 dollars). Le solde inutilisé, d'un montant brut de 16 722 500 dollars, soit 3,8 %, résulte de dépenses supérieures aux prévisions aux rubriques Militaires et personnel de police (5 010 800 dollars) et Personnel civil (7 926 400 dollars), compensées par des économies réalisées au titre des dépenses opérationnelles (29 659 700 dollars), alors que les crédits ouverts s'élevaient à 440 795 500 dollars.

5. Les dépassements de crédit au titre du personnel militaire et des membres de la police, d'un montant de 5 010 800 dollars, soit 6,6 %, sont essentiellement dus au relèvement du montant de l'indemnité journalière de subsistance (passé à 191 dollars par personne à compter du 1^{er} juin 2008 pour toute la zone de la Mission, alors que le budget tablait sur des taux journaliers de 109, 112 et 154

dollars pour l'est du Tchad, la République centrafricaine et N'Djamena, respectivement); au dépassement des prévisions de dépenses afférentes aux rations, du fait de l'augmentation des prix effectifs du fournisseur de l'EUFOR auquel la Mission a dû initialement s'adresser lorsqu'elle a pris la relève de la force (le coût journalier effectif par ration a atteint 85,05 dollars alors que le coût unitaire journalier prévu était de 30 dollars); et aux dépenses supplémentaires au titre du matériel appartenant aux contingents du fait que l'effectif des troupes transférées de l'EUFOR à la MINURCAT a été plus nombreux que prévu. Ces dépenses additionnelles ont été compensées par des économies au titre du déploiement effectif de personnel militaire (2 405) par rapport au niveau prévu (3 110) (voir A/64/556, par. 27 à 30).

6. Le dépassement de crédits nets au titre du personnel civil, d'un montant de 7 926 400 dollars (soit 12,4 %), est imputable principalement au relèvement de l'indemnité journalière de subsistance (mission) (voir par. 5 ci-dessus), au relèvement des traitements nets et du montant des dépenses communes de personnel pour les fonctionnaires recrutés sur le plan international intervenu le 1^{er} janvier 2009, et au recours à davantage de personnel temporaire recruté sur le plan international que ne le prévoyait le budget. Ces dépenses additionnelles ont été compensées par des économies liées au personnel recruté sur le plan national du fait que le taux de vacance de postes a été plus élevé que prévu (taux effectif de vacance de postes de 63,5 % alors que le budget tablait sur un abattement de 30 % pour mouvements de personnel) (ibid., par. 31 à 34). À cet égard, le Comité consultatif a été informé qu'il s'était avéré difficile de recruter du personnel à l'échelon national (voir A/63/746/Add.13, par. 27). S'étant renseigné, le Comité a été informé qu'on s'était attaqué à ces problèmes pendant l'exercice 2009/10 en envoyant des équipes d'intervention d'urgence, en demandant des dispenses au Siège afin de réduire les conditions à remplir pour occuper les postes et en menant des activités de formation. **Le Comité consultatif recommande que la Mission continue de recourir à ces solutions.**

7. Le montant net de la sous-utilisation des crédits, 29 659 700 dollars ou 9,9 %, s'explique principalement par le fait que les besoins ont été inférieurs aux prévisions, d'une part en matière d'installations et d'infrastructures (44 135 000 dollars), aucune lettre d'attribution n'ayant été signée avec l'entreprise qui devait construire des camps pour les contingents, l'atelier de mécanique pour l'aviation n'ayant pas été construit et le terrain d'aviation d'Abéché non plus (voir A/64/556, par. 38 et 39) et, de l'autre, en matière de transports aériens (4 066 600 dollars), le tarif des droits à payer pour l'utilisation des installations des aérodromes de N'Djamena et d'Abéché étant encore en cours de négociation avec les autorités tchadiennes, et bien que les frais de location et d'exploitation des hélicoptères aient été supérieurs au montant budgété (ibid., par. 41 et 42). À ce propos, le Comité consultatif a été informé, en réponse à ses questions, que quatre hélicoptères MI-17 avaient été ajoutés à la flotte initiale, dans le cadre du renforcement de la force et de ses moyens logistiques.

8. Le Comité consultatif note que de la sous-utilisation de crédits a été contrebalancée en grande partie par les dépenses supplémentaires dues à l'agrandissement de la Mission, aux rubriques suivantes : Fournitures, services et matériel divers (8 047 600 dollars), à cause de l'expédition de biens durables et non durables retirés des stocks stratégiques pour déploiement rapide (ibid., par. 49); Transports terrestres (6 696 300 dollars), dont l'achat de 89 véhicules et des

dépassements à la ligne Carburants et lubrifiants, dus au fait que le nombre de véhicules appartenant aux contingents déployés au 15 mars 2009 était supérieur au nombre prévu (ibid., par. 40); Communications (2 297 400 dollars) et Informatique (2 167 800 dollars), du fait de l'agrandissement du réseau de la Mission (ibid., par. 43 à 45); Voyages (721 600 dollars), plus de voyages ayant été effectués pour apporter un appui au Détachement intégré de sécurité (DIS) et aux forces militaires (voyages dans la zone de la Mission), et la composante politique ayant eu besoin de voyager davantage (voyages dans la région) à la suite de l'agrandissement de la Mission (ibid., par. 36 et 37).

III. Situation financière et information sur l'exécution du budget de l'exercice en cours

9. Il a été indiqué au Comité consultatif que le montant total, au 30 avril 2010, des sommes mises en recouvrement auprès des États Membres pour la MINURCAT, depuis sa création, s'élevait à 1 254 249 000 dollars. À la même date, les sommes versées totalisaient 1 205 415 000 dollars et 48 834 000 dollars restaient impayés. Au 17 mai 2010, la trésorerie de la Mission s'élevait à 274 300 000 dollars.

10. D'autre part, le montant à rembourser au titre du coût des contingents pour 2009 s'est élevé à 25 278 000 dollars, sur lesquels 22 594 000 dollars ont été versés en 2009 et le solde (2 684 000 dollars) l'a été le 8 avril 2010. Le solde des montants restant à payer au titre du matériel appartenant aux contingents, qui s'élevait à 26 017 000 dollars au 31 décembre 2009, a lui aussi été réglé le 8 avril 2010. En ce qui concerne les indemnités de décès ou d'invalidité, depuis le début de la mission 54 000 dollars ont été versés, pour une demande d'indemnisation; 96 000 dollars ont été répartis au titre de cette rubrique, en cas de demande d'indemnisation.

11. Le Comité consultatif a été informé qu'au 30 avril 2010, les statistiques des postes pourvus et vacants à la MINURCAT s'établissaient comme suit pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2009 au 30 juin 2010 :

	<i>Autorisés^a</i>	<i>Pourvus</i>	<i>Vacants</i>	<i>Taux de vacance (%)</i>
Militaires et personnel de police				
Observateurs militaires	25	25	22	12,0
Contingents	5 200	5 183	3 418	34,1
Police des Nations Unies	300	300	224	25,3
Postes (personnel civil)				
Personnel recruté sur le plan international	594	578	417	27,9
Personnel recruté sur le plan national	769	710	574	19,2
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)				
Personnel recruté sur le plan international	1	1	–	100,0
Personnel recruté sur le plan national	1	1	–	100,0
Volontaires des Nations Unies	201	201	154	23,4

^a Niveau le plus élevé, entre le début et la fin de l'exercice, de l'effectif autorisé

12. Le Comité consultatif a reçu un état préliminaire au 30 avril 2010 des dépenses de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2009 au 30 juin 2010 (voir annexe). Pour l'ensemble de l'exercice, le total des dépenses déjà engagées et des dépenses encore prévues s'élève, en chiffres bruts, à 528 179 600 dollars (montant net : 519 291 200 dollars), ce qui correspondrait, par rapport au montant réparti d'un montant brut de 690 653 100 dollars (montant net : 683 354 500 dollars), à une sous-utilisation des crédits ouverts s'élevant à 162 473 500 dollars en chiffres bruts, soit 23,5 %, en fin d'exercice. Le Comité note que la sous-utilisation prévue des crédits ouverts tient à la suspension de certaines activités en raison de l'incertitude qui plane sur l'avenir de la Mission, et qu'il s'agit principalement des dépenses opérationnelles (130 226 600 dollars) et des dépenses de personnel militaire et de personnel de police (43 803 100 dollars), ces réductions de dépenses étant en partie annulées par le dépassement prévu au titre du personnel civil (11 556 200 dollars).

IV. Modalités de financement de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2010 au 30 juin 2011

13. Le Comité consultatif rappelle que, dans sa résolution 1861 (2009), le Conseil de sécurité a prorogé le mandat de la Mission jusqu'au 15 mars 2010 (voir aussi par. 3 ci-dessus). D'autre part, dans sa résolution 63/274 B, l'Assemblée générale a ouvert un crédit de 690 753 100 dollars aux fins du fonctionnement de la Mission pendant l'exercice allant du 1^{er} juillet 2009 au 30 juin 2010. Les ressources approuvées couvraient les dépenses relatives aux militaires, à la police, au personnel civil et aux autres catégories de personnel indiquées au paragraphe 11 ci-dessus, ainsi que les dépenses opérationnelles correspondantes (voir annexe).

14. Le Comité consultatif note que, dans sa résolution 1913 (2010), le Conseil de sécurité, ayant examiné la note verbale du Gouvernement tchadien, la lettre du Représentant permanent du Tchad auprès de l'Organisation des Nations Unies adressée au Président du Conseil, en date du 3 mars 2010, (S/2010/115) et la lettre adressée au Président du Conseil par le Secrétaire général, en date du 11 mars 2010 (S/2010/129) indiquant que des entretiens sur l'avenir de la Mission étaient encore en cours, a décidé de proroger le mandat de la MINURCAT jusqu'au 15 mai 2010. Par la suite, dans sa résolution 1922 (2010), le Conseil a de nouveau prorogé ce mandat, jusqu'au 26 mai 2010. Le Conseil de sécurité est actuellement saisi des recommandations du Secrétaire général relatives à la révision du mandat de la Mission.

15. Toutefois, ainsi qu'il l'a indiqué dans sa note relative aux modalités de financement, compte tenu des débats en cours sur l'avenir de la Mission et en attendant que le projet de budget pour 2010/11 soit établi et présenté comme prévu à l'Assemblée générale au cours de la partie principale de sa soixante-cinquième session, le Secrétaire général demande l'autorisation d'engager des dépenses, avec mise en recouvrement du montant correspondant, pour la période de six mois allant du 1^{er} juillet au 31 décembre 2010 afin d'assurer à la Mission les ressources humaines et opérationnelles dont elle a besoin pour fonctionner. Le montant brut des dépenses que le Secrétaire général demande à être autorisé d'engager s'élève à 246 598 800 dollars (montant net : 242 949 500 dollars), soit 36 % du montant alloué pour 2009/10 (voir A/64/783, annexe).

16. Le Comité consultatif a été informé que la prudence avait présidé à l'estimation des besoins pour le semestre en question. Ainsi, les dépenses prévues tiennent compte des coûts des contingents correspondant aux effectifs militaires déployés sur le terrain, des activités opérationnelles déjà mises en œuvre et des taux de vacance de postes actuels (voir par. 11 ci-dessus), mais non des gros achats et des travaux d'infrastructure, lesquels ont été mis en attente jusqu'à ce que le Conseil de sécurité ait pris une décision sur les propositions du Secrétaire général concernant la révision du mandat de la Mission.

17. Les dépenses prévues au titre du personnel militaire pour la période de six mois courant du 1^{er} juillet au 31 décembre 2010, qui s'élèvent à 70 828 800 dollars, représentent 36,5 % des crédits approuvés pour 2009/10. Ce montant couvre le remboursement au taux standard du coût des contingents et du matériel, les dépenses liées à la relève, l'indemnité journalière versée aux militaires, l'indemnité de subsistance (missions) versée aux officiers d'état-major, l'indemnisation en cas de décès ou d'invalidité et les rations pour 2 835 soldats, ainsi que les dépenses relatives à 25 officiers de liaison (forces armées) et 300 membres de la Police des Nations Unies.

18. Les prévisions de dépenses relatives au personnel civil s'élèvent à 44 055 400 dollars soit 50 % du montant alloué pour 2009/10. Elles ont été établies en appliquant les taux de 2009/10 au calcul des salaires, des contributions du personnel et des dépenses communes de personnel pour les effectifs visés au paragraphe 11 ci-dessus, en tenant compte des taux de vacance de postes réels.

19. Les ressources opérationnelles nécessaires, estimées à 131 714 600 dollars pour le semestre, représentent 32,3 % du montant alloué pour l'exercice 2009/10. Le Comité consultatif constate, à la lecture de l'annexe du rapport du Secrétaire général, que les dépenses prévues aux rubriques Installations et infrastructures (45 millions de dollars), Fournitures, services et matériel divers (3,4 millions de dollars), Transports terrestres (7,1 millions de dollars), Communications (4,4 millions de dollars) et Informatique (2,1 millions de dollars) ont été établies dans la logique de prudence décrite au paragraphe 16 ci-dessus. Ayant sollicité des précisions, le Comité a été informé que les crédits demandés au titre des transports terrestres et aériens s'expliquaient par l'absence d'infrastructures de transport de surface et l'impossibilité d'accéder par la route à la zone d'opérations pendant la saison des pluies, ce qui signifie qu'il faut compter énormément sur le transport aérien.

20. Le Comité consultatif rappelle que les renseignements concernant les travaux qui devaient être entrepris au cours de l'exercice 2009/10 figuraient dans son précédent rapport (A/63/746/Add.13, par. 42). À sa demande, il a obtenu des informations sur l'état d'avancement de ces projets, compte tenu des éléments évoqués aux paragraphes 14 à 16 ci-dessus.

Projet

État d'avancement

Réfection du revêtement et prolongement des pistes existantes, et installation d'éclairage à l'énergie solaire Annulé

<i>Projet</i>	<i>État d'avancement</i>
Construction d'aires de trafic à N'Djamena et Abéché et, à Iriba, Farchana, Goz Beïda et Birao, construction d'hélistations et de voies d'accès et amélioration des pistes existantes	Annulé, sauf pour ce qui est de l'aire de trafic et de la voie de circulation à N'Djamena
Construction de logements pour civils à Abéché	Achevé
Construction de camps supplémentaires pour le personnel militaire	Achevé (mais annulé à Koukou, Guereda et Bahai)
Installation de systèmes d'éclairage à l'énergie solaire	Annulé
Systèmes de collecte des eaux de pluie (lieux divers)	Suspendu (en attendant la conclusion de contrats locaux)

21. Le Comité consultatif rappelle que l'eau reste un grand problème dans la zone d'opérations et qu'il a félicité la Mission des initiatives qu'elle a prises à ce sujet (ibid., par. 43). Ayant demandé des explications, il a été informé que la Mission négociait un arrangement contractuel visant à assurer la continuité du service et s'appêtait, parallèlement, à conclure un contrat local de forage et de distribution d'eau dans tous les camps. **Le Comité attend avec intérêt de lire, dans le prochain budget, des informations actualisées sur la conclusion de cet arrangement contractuel.**

22. **Le Comité consultatif compte que le budget complet que le Secrétaire général doit présenter une fois que le Conseil de sécurité aura pris une décision concernant le mandat de la Mission donnera des renseignements détaillés sur les projets à entreprendre ou à reprendre à l'appui du DIS et sur les autres travaux d'infrastructure prévus.**

V. Conclusion et recommandations

23. **Les décisions que l'Assemblée générale est invitée à prendre au sujet du financement de la MINURCAT pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2008 au 30 juin 2009 figurent au paragraphe 51 du rapport sur l'exécution du budget (A/64/556). Le Comité consultatif recommande à l'Assemblée d'ouvrir pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2008 au 30 juin 2009 un crédit de 139 671 300 dollars correspondant aux engagements de dépenses qu'elle a déjà autorisés et décidé de répartir par sa résolution 63/274 A, montant qui viendra s'ajouter au crédit de 301 124 200 dollars qu'elle a déjà ouvert par sa résolution 62/233 B. Il recommande que le solde inutilisé de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2008 au 30 juin 2009, soit 16 722 500 dollars, ainsi que les recettes diverses et les ajustements de l'exercice clos le 30 juin 2009, soit 14 548 400 dollars, soient portés au crédit des États Membres selon les modalités que l'Assemblée aura définies.**

24. Les décisions que l'Assemblée générale doit prendre à propos du financement de la MINURCAT pour la période du 1^{er} juillet au 31 décembre 2010 sont indiquées

au paragraphe 13 de la note du Secrétaire général (A/64/783). **Dans l'attente d'une décision du Conseil de sécurité concernant le mandat de la Mission, le Comité consultatif recommande à l'Assemblée d'approuver l'ouverture de crédits d'un montant brut de 184 949 000 dollars (montant net : 182 212 000 dollars) pour le fonctionnement de la Mission pendant la période du 1^{er} juillet au 15 novembre 2010. L'Assemblée devrait inviter le Secrétaire général à lui présenter, le plus tôt possible durant la partie principale de sa soixante-cinquième session, le projet de budget complet de la Mission, afin qu'elle puisse prendre une décision sur les crédits à ouvrir.**

Documentation

- Rapport sur l'exécution du budget de la Mission des Nations Unies en République centrafricaine et au Tchad pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2008 au 30 juin 2009 (A/64/556)
- Note du Secrétaire général sur les modalités de financement de la Mission des Nations Unies en République centrafricaine et au Tchad pour l'exercice allant du 1^{er} juillet au 31 décembre 2010 (A/64/783)
- Rapport du Secrétaire général sur la Mission des Nations Unies en République centrafricaine et au Tchad (S/2010/217)
- Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires sur le projet de budget de la Mission des Nations Unies en République centrafricaine et au Tchad pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2008 au 30 juin 2009 (A/62/781/Add.15)
- Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires sur les modalités de financement de la Mission des Nations Unies en République centrafricaine et au Tchad pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2008 au 30 juin 2009 (A/63/768)
- Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires sur le rapport sur l'exécution du budget de la Mission des Nations Unies en République centrafricaine et au Tchad pour la période allant du 1^{er} juillet 2007 au 30 juin 2008 et sur le projet de budget de la Mission pour la période allant du 1^{er} juillet 2009 au 30 juin 2010 (A/63/746/Add.13)
- Résolutions 1861 (2009), 1913 (2010) et 1922 (2010) du Conseil de sécurité
- Résolutions 62/233 et 63/274 A et B de l'Assemblée générale

Annexe

Dépenses effectives et prévues : exercice allant du 1^{er} juillet 2009 au 30 juin 2010

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>1^{er} juillet 2009-30 avril 2010</i>			<i>1^{er} mai-30 juin 2010 : dépenses prévues</i>			<i>Écart (en pourcentage)</i> <i>(7) = (6) ÷ (1)</i>	<i>Explication des écarts</i>
	<i>Montant alloué</i> <i>(1)</i>	<i>Dépenses</i> <i>(2)</i>	<i>Solde inutilisé</i> <i>(3) = (1) - (2)</i>	<i>Dépenses</i> <i>(4)</i>	<i>Dépenses effectives + dépenses prévues</i> <i>(5) = (2) + (4)</i>	<i>Solde inutilisé prévu au 30 juin 2010</i> <i>(6) = (1) - (5)</i>		
Militaires et personnel de police								
Observateurs militaires	1 732 600	1 633 300	99 300	295 400	1 928 700	(196 100)	(11,3)	Hausse du montant prévu au titre de l'indemnité de subsistance (missions) provoquée par l'allongement des périodes de chevauchement nécessaires à la passation des responsabilités
Contingents	173 109 200	114 868 700	58 240 500	15 283 700	130 152 400	42 956 800	24,8	Déploiement plus lent que prévu des contingents
Police des Nations Unies	19 395 700	15 059 500	4 336 200	3 293 800	18 353 300	1 042 400	5,4	Déploiement plus lent que prévu de la Police des Nations Unies
Total partiel	194 237 500	131 561 500	62 676 000	18 872 900	150 434 400	43 803 100	22,6	
Personnel civil								
Personnel recruté sur le plan international	76 777 200	70 070 100	6 707 100	15 687 200	85 757 300	(8 980 100)	(11,7)	Dépenses communes de personnel supérieures aux prévisions
Personnel recruté sur le plan national	5 760 500	5 349 900	410 600	1 561 500	6 911 400	(1 150 900)	(20,0)	Écart dû principalement à la fluctuation des taux de change
Volontaires des Nations Unies	5 441 200	5 828 800	(387 600)	1 062 500	6 891 300	(1 450 100)	(26,7)	Indemnités supérieures aux prévisions versées aux Volontaires des Nations Unies
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	131 800	106 900	24 900	–	106 900	24 900	18,9	Recrutement plus lent que prévu
Total partiel	88 110 700	81 355 700	6 755 000	18 311 200	99 666 900	(11 556 200)	(13,1)	
Dépenses opérationnelles								
Personnel fourni par des gouvernements	1 427 600	1 427 400	200	330 000	1 757 400	(329 800)	(23,1)	Abattement trop fort pour délais de recrutement (20 % prévus contre 4 % réels)

	<i>1^{er} juillet 2009-30 avril 2010</i>			<i>1^{er} mai-30 juin 2010 : dépenses prévues</i>			<i>Écart (en pourcentage) (7) = (6) ÷ (1)</i>	<i>Explication des écarts</i>
	<i>Montant alloué (1)</i>	<i>Dépenses (2)</i>	<i>Solde inutilisé (3) = (1) - (2)</i>	<i>Dépenses (4)</i>	<i>Dépenses effectives + dépenses prévues (5) = (2) + (4)</i>	<i>Solde inutilisé prévu au 30 juin 2010 (6) = (1) - (5)</i>		
Consultants	185 600	96 400	89 200	–	96 400	89 200	48,1	Gel des activités dû aux incertitudes pesant sur l'avenir de la Mission
Voyages	2 149 000	2 055 700	93 300	541 100	2 596 800	(447 800)	(20,8)	Voyages à l'intérieur de la zone de la Mission non prévus au budget (Section du génie, Section des transports, Police des Nations Unies, Section des communications et de l'informatique et Section des transports aériens), pour l'installation de camps dans les provinces de l'Est
Installations et infrastructures	201 634 500	113 701 200	87 933 300	2 765 500	116 466 700	85 167 800	42,2	Gel des activités dû aux incertitudes pesant sur l'avenir de la Mission; arrêt ou suspension de gros chantiers
Transports terrestres	23 330 200	13 558 800	9 771 400	5 602 400	19 161 200	4 169 000	17,9	Gel des activités dû aux incertitudes pesant sur l'avenir de la Mission
Transports aériens	131 025 200	80 510 600	50 514 600	31 649 500	112 160 100	18 865 100	14,4	Dépenses inférieures au titre des carburants et lubrifiants et des services aériens prévus pour un effectif pouvant atteindre 5 200 soldats mais désormais gelé à 3 300 soldats en raison des incertitudes pesant sur l'avenir de la Mission
Communications	11 633 500	7 113 600	4 519 900	200 000	7 313 600	4 319 900	37,1	Écart concernant principalement le matériel appartenant aux contingents, du fait du gel du déploiement des contingents compte tenu des incertitudes pesant sur l'avenir de la Mission
Informatique	6 287 800	4 994 900	1 292 900	–	4 994 900	1 292 900	20,6	Gel des activités en raison des incertitudes pesant sur l'avenir de la Mission
Services médicaux	3 993 800	1 393 000	2 600 800	500 000	1 893 000	2 100 800	52,6	Gel des activités en raison des incertitudes pesant sur l'avenir de la Mission
Matériel spécial	1 605 600	802 800	802 800	215 000	1 017 800	587 800	36,6	Gel des activités en raison des incertitudes pesant sur l'avenir de la Mission

	<i>1^{er} juillet 2009-30 avril 2010</i>			<i>1^{er} mai-30 juin 2010 : dépenses prévues</i>			<i>Écart (en pourcentage) (7) = (6) ÷ (1)</i>	<i>Explication des écarts</i>
	<i>Montant alloué (1)</i>	<i>Dépenses (2)</i>	<i>Solde inutilisé (3) = (1) - (2)</i>	<i>Dépenses (4)</i>	<i>Dépenses effectives + dépenses prévues (5) = (2) + (4)</i>	<i>Solde inutilisé prévu au 30 juin 2010 (6) = (1) - (5)</i>		
Fournitures, services et matériel divers	24 032 100	9 278 900	14 753 200	969 700	10 248 600	13 783 500	57,4	Gel des activités en raison des incertitudes pesant sur l'avenir de la Mission
Projets à effet rapide	1 000 000	237 100	762 900	134 700	371 800	628 200	62,8	Gel des activités en raison des incertitudes pesant sur l'avenir de la Mission Financement axé désormais sur les projets à caractère socioéconomique
Total partiel	408 304 900	235 170 400	173 134 500	42 907 900	278 078 300	130 226 600	31,9	
Total brut	690 653 100	448 087 600	242 565 500	80 092 000	528 179 600	162 473 500	23,5	
Recettes provenant des contributions du personnel	7 298 600	7 262 500	36 100	1 625 900	8 888 400	(1 589 800)	(21,8)	
Total net	683 354 500	440 825 100	242 529 400	78 466 100	519 291 200	164 063 300	24,0	
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	-	-	-	-	-	-	-	
Total	690 653 100	448 087 600	242 565 500	80 092 000	528 179 600	162 473 500	24,0	